

Prenez la parole avec aisance et impact

« *Transformez vos interventions en moments de conviction et d'influence* »

Prendre la parole est un acte politique majeur. Que ce soit en conseil municipal, lors d'une réunion publique ou d'un événement officiel, cette formation immersive vous donne les outils pour structurer votre discours, maîtriser votre posture et captiver votre auditoire avec authenticité.

Repères Clés

-  **Public** : Tout élu local amené à s'exprimer publiquement dans le cadre de son mandat.
-  **Prérequis** : Venir avec deux sujets de prise de parole liés à votre mandat (idées clés uniquement).
-  **Durée** : 08 heures
-  **Lieu** : En présentiel (pour un travail réel sur le corps et la voix).
-  **Effectif** : 3 à 12 participants

Objectif Pédagogique

- **Gagner en aisance** et renforcer son impact à l'oral.
- **Développer sa confiance en soi** face à tous types de publics.
- **Adapter son ton et son discours** au contexte (institutionnel, politique, crise).
- **Structurer des interventions** à la fois rigoureuses, claires et enthousiastes.

Programme de la formation

Matinée — Présence, Corps et Voix

L'objectif : Affirmer sa posture d'orateur dès les premières secondes.

- Travail vocal et corporel : Exercices de respiration et de présence pour habiter l'espace.
- Prise de parole individuelle : Premier passage avec feedbacks immédiats.
- Affirmation de la posture : Techniques pour ancrer son autorité et gérer son trac.

Après-midi — Structure et Art Oratoire

L'objectif : Construire un récit qui marque les esprits.

- Ingénierie du discours : Méthodologie pour bâtir une intervention claire et percutante.
- Storytelling & Narration : Utiliser les codes narratifs pour rendre ses propos mémorables.
- Mise en situation finale : Intervention sur un sujet réel lié au mandat avec analyse collective et conseils de finition.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie de l'action** : La journée est rythmée par des passages à l'oral répétés.
- **Triple Feedback** : Chaque prestation est analysée par l'orateur lui-même, par ses pairs, puis par l'experte.
- **Suivi Post-Formation** : Envoi sous 3 jours d'un mail récapitulatif avec conseils personnalisés et mémo des essentiels de l'art oratoire.

Financement de votre formation

Contactez **Lydia RABEHI** pour un devis sur mesure :  **04 30 44 83 04** |  lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info